

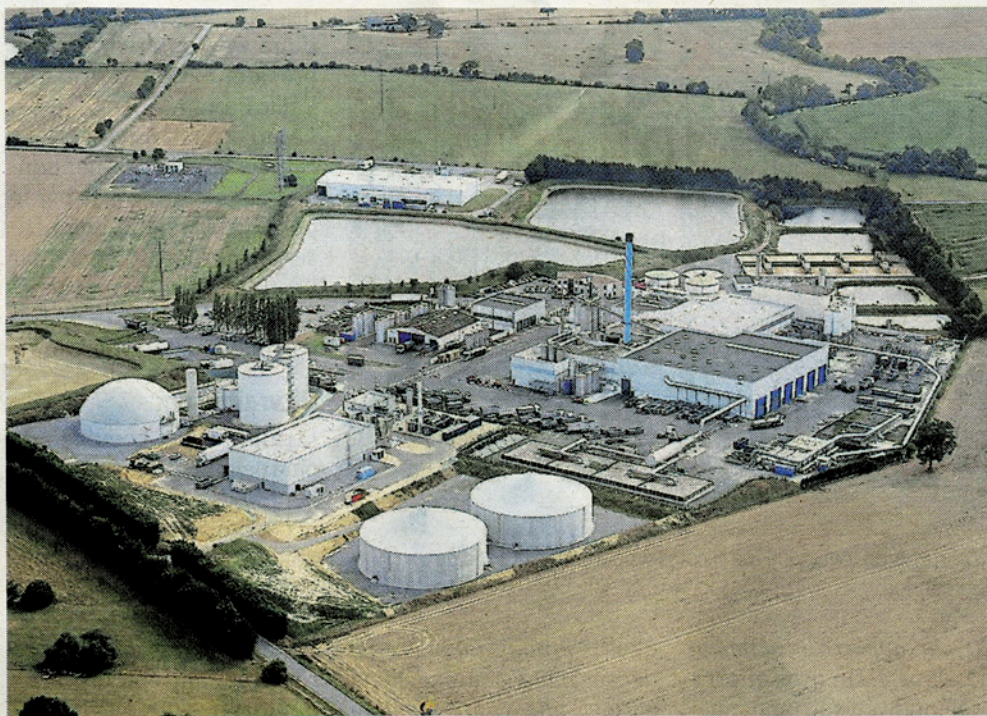
Les odeurs du méthaniseur dérangent encore

COLÈRE. Le groupe Saria, à Issé, est toujours dans le viseur des riverains lui reprochant des nuisances olfactives. Après un important incident en 2023, des travaux sont en cours mais les odeurs persistent.

À Issé, les odeurs liées à l'activité de méthanisation du groupe Saria irritent les riverains. L'histoire n'est pas nouvelle, mais elle a pris un nouveau tournant au printemps 2023, après un incident dans l'usine Valdès, ayant conduit à des débordements de digestat. « *L'été a été infernal* », témoigne un riverain, sous couvert d'anonymat.

Un riverain: « Nous, ce qu'on voudrait, c'est qu'il n'y ait plus d'odeur »

« *Les gens avaient du mal à respirer, étaient obligés de vivre les fenêtres fermées* ». La Direction Départementale de Protection des Populations de Loire-Atlantique avait émis un rapport en septembre, dans lequel elle pointait des dysfonctionnements au sein des unités de méthanisation, notamment concernant le contrôle des odeurs. Depuis, les cuves à digestat incriminées ont été vidées, « *avec des pompes qui tournaient nuit et jour, on les a entendues à deux kilomètres à la ronde pendant trois mois* », se rappelle le même riverain, amer. « *Et puis au cours de l'hiver, une lagune a cette fois*



Le site de méthanisation du groupe Saria, à Issé, recycle des déchets organiques.

Photo archives Valdès

déversé du digestat dans le fossé », poursuit-il. « *Tant qu'on ne dit rien, ça continue* ». Alors les habitants exaspérés se sont réunis autour de l'association Air Pur Issé il y a quelques jours, soutenus par l'association Bien Vivre en Anjou. « *Nous, ce qu'on voudrait, c'est qu'il n'y ait plus d'odeur* », réaffirme le voisin, qui vit à un kilomètre des usines. « *On sait que nos activités génèrent des odeurs, recon-*

naît Richard Pourroy, directeur de Sarval Ouest, *mais nous travaillons à les réduire au maximum* ».

Des « nez » pour identifier les odeurs

Son usine recycle des biodéchets d'origine animale en les transformant en ingrédients pour fertiliser les sols ou nourrir les animaux. D'autres unités du site produisent de l'énergie, électricité et biogaz. « *Je trouve dom-*

mage de réduire nos activités à des odeurs, alors même que nous faisons ce que nous pouvons pour les limiter ». C'est dans ce sens que l'observatoire des odeurs a été mis en place en 2021 et pour lequel l'entreprise cherche actuellement des « nez ». « *Nous voulons compléter cet observatoire avec une dizaine de personnes extérieures à l'entreprise, pour mieux cerner ce que les gens sentent chez eux* », précise le direc-

teur de l'usine. Une dizaine de voisins volontaires, qui seront formés par l'entreprise à reconnaître les différentes odeurs, afin d'aider à déterminer leur origine. « *Peu de gens sont intéressés* », croit savoir notre riverain. « *Il y a déjà eu des nez et ils ont été déçus* ».

Une nouvelle mise en demeure de la préfecture

Concernant les nuisances de 2023, la préfecture de Loire-Atlantique avait mis le groupe en demeure de résoudre les non-conformités constatées. Contactée, l'administration assure avoir été informée par l'industriel « *des actions conduites et de la réalisation des études techniques demandées* ». Un plan de travaux a également été proposé. Le digesteur de Valdès a été remis en route au cours du mois de janvier et aujourd'hui, le maire de la commune d'Issé, Jean-Marc Lalloué, relativise. « *Je ne souhaite pas revivre les événements de l'année dernière, ce n'était pas acceptable. Mais je veux que l'activité reprenne parce que socialement, c'est important* » insiste-t-il, précisant qu'une centaine de salariés travaillent sur le site. « *Et nous avons besoin de cette énergie verte* ».

Émilie Plantard